

TOURCOING.

res au moins avant l'heure réglementaire du départ de ce train, faute de quoi ils sont remis au départ suivant.

Ils doivent être transportés par ce même train, et mis à la disposition des destinataires dans le délai de deux heures après son arrivée.

Art. 4. Les articles de messagerie et marchandises arrivant de nuit ne sont mis à la disposition des destinataires que deux heures après l'ouverture de la gare.

Du 1.er avril au 1.er octobre, les gares sont ouvertes, pour la réception et la livraison des marchandises, à six heures du matin au plus tard, et fermées, au plus tôt, à huit heures du soir.

Du 1.er octobre au 1.er avril, elles sont ouvertes, à sept heures du matin, au plus tard, et fermées, au plus tôt, à huit heures du soir.

Les dispositions des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article ne sont pas applicables au lait, aux fruits, à la volaille, à la marée et autres denrées destinées à l'approvisionnement des marchés des villes.

Ces marchandises doivent être mises à la disposition des destinataires de nuit comme de jour, dans le délai fixé à l'article précédent.

PETITE VITESSE.

Art. 5. Conformément aux cahiers des charges, les marchandises doivent être expédiées, sur le chemin d'Orléans et ses prolongements, dans les vingt-quatre heures, et sur toutes les autres lignes, dans les quarante-huit heures qui suivent leur enregistrement.

Toutefois, l'expéditeur conserve la faculté, conformément aux cahiers des charges, de consentir à un plus long délai, moyennant une réduction sur les prix, d'après un tarif approuvé par l'administration supérieure.

Art. 6. La durée du trajet, pour les marchandises expédiées à petite vitesse, est calculée à raison de vingt-quatre heures par fraction indivisible de 125 kilomètres.

Art. 7. Ces délais seront augmentés de vingt-quatre heures pour les opérations de la gare d'arrivée.

Art. 8. Du 1.er avril au 1.er octobre, les gares de marchandises sont ouvertes, pour la réception et la livraison, à six heures du matin au plus tard, et fermées, au plus tôt, à six heures du soir.

Du 1.er octobre au 1.er avril, elles sont ouvertes à sept heures du matin, au plus tard, et fermées, au plus tôt, à cinq heures du soir.

Toutefois, ces heures d'ouverture et de fermeture pourront être modifiées temporairement par des décisions ministérielles.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 9. Conformément au paragraphe 3 de l'art. 50 de l'ordonnance du 15 novembre 1846, « un récépissé doit être délivré à l'expéditeur, » s'il le demande, sans préjudice, s'il y a lieu, de la lettre de voiture, « Le récépissé énoncera la nature et le poids des colis, le prix total du transport devra être effectué. »

Cette disposition sera constamment affichée, sous le titre d'Extrait de l'ordonnance du 15 novembre 1846, dans l'intérieur et aux abords des gares de voyageurs et de marchandises, et notamment près des bureaux d'enregistrement des marchandises tant à grande qu'à petite vitesse.

Art. 10. Des exemplaires du présent arrêté seront affichés d'une manière permanente, et à la diligence des compagnies, dans l'intérieur et aux abords des gares de voyageurs et de marchandises.

Lundi dernier a eu lieu à Tourcoing une cérémonie qui prouve une fois de plus que les Tourquennois ne restent pas étrangers aux beaux-arts, et savent récompenser dignement les efforts tendant à répandre les institutions artistiques.

On sait qu'à la suite des succès nombreux des Orphéonistes (Crick-Siks) notamment après leur victoire remportée à Gand sur une des meilleures sociétés, on peut presque dire sur la première société chorale de France, les Tourquennois, d'un commun accord, résolurent de leur offrir une bannière qui leur a été remise à la mairie, par M. Roussel-Defontaine, au nom des souscripteurs.

Cette bannière, exécutée dans une de nos premières fabriques de Lyon, est fort belle. Le fond est en velours cramoiis brodé d'or et d'argent; une large guirlande l'entoure en venant se relier à trois médaillons et à des trophées qui forment des attributs d'une ornementation très-riche.

Ces trois médaillons portent pour exergue : *Concorde, Persévérance, Emulation*. Les armes de Tourcoing occupent le milieu et surmontent cette inscription : *Aux Orphéonistes Crick-Siks, 6 juillet 1856.*

En remettant la bannière aux Crick-Siks, M. Roussel-Defontaine leur a adressé quelques paroles bien senties, très spirituellement tournées, qui avaient pour thème les inscriptions des médaillons : *Concorde, Persévérance, Emulation*. Nous avouons, en toute humilité, notre antipathie pour le *speech*, pour le *discours officiel*. M. Roussel a su éviter cette manie de notre époque. Il a remplacé le *discours* par une vive et éloquentة causerie qui a été fort applaudie.

M. Jules Leblanc, président des Crick-Siks, a répondu avec beaucoup de convenance, d'à-propos et de modestie. Après avoir remercié la commission, les souscripteurs et les membres du Conseil municipal, il a développé, en peu de mots, le but de la société qu'il préside, l'influence salutaire de la musique et son ferme espoir de voir cet art se maintenir à la hauteur à laquelle il est parvenu à Tourcoing.

La compagnie des Pompiers avait pris les armes, et, musique en tête, conduisit le cortège à l'église, où une messe fut chantée par les Orphéonistes. Cette messe est, dit-on, composée par M. l'abbé Plouvier, vicaire à Saint-Sauveur. Nous avons remarqué dans cette œuvre des passages bien composés et pleins de mélodie. Après cette cérémonie une cantate dont les paroles ont été faites par M. l'abbé Dehaisne, de Douai, et la musique composée par M. Rosoor, a été chantée avec un ensemble remarquable. M. Rosoor a été bien inspiré; il a parfaitement interprété et rendu la poésie.

La journée s'est terminée par un banquet. Le temps nous manque; nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails sur cette fête de famille, à laquelle nous aurions voulu consacrer autre chose que ces lignes écrites à la hâte. Du reste, l'activité, les succès habituels des Crick-Siks nous donneront souvent l'occasion de signaler les progrès de cette société.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX

CANTATE

Composée pour les Orphéonistes de Tourcoing à l'occasion de la bénédiction de leur bannière.

Les chants ont cessé dans le temple,
Le prêtre est muet au saint lieu,
Le ciel écoute, il nous contemple :
Nous devons chanter notre Dieu!
Tous, oui tous, chantons notre Dieu!

Dieu que l'oiseau chante au bocage,
Et les flots sur le roc sauvage,
L'homme pourrait-il l'oublier?
Tu nous crées à ton image,
Pourrions-nous ne pas te chanter?
Pourrions-nous ne pas te prier?

De nos chants, de notre prière
Reçois l'encens harmonieux,
Et digne sur notre bannière
Avec amour poser les yeux.

Bénis, bénis notre bannière,
Et notre main joyeuse et fière
La portera sous tous les cieux,
L'issant, sous cette oriflamme,
Nos mains, notre voix et notre âme,
Nous chanterons ta gloire au loin;

Au loin nous chanterons la gloire
De notre mère, de Tourcoing!
Partout nous chanterons la gloire
De notre mère, de Tourcoing!

REVUE

LA SAINT-NICOLAS.

(Suite et fin.)

Il résolut de rester à Jérusalem, et voulait se retirer aux environs du Galvaire, pour y terminer saintement sa vie, pour avoir constamment présents aux yeux et à l'esprit ces lieux où Jésus avait signé de son sang le pacte de notre Rédemption. Mais Dieu en avait décidé autrement, il lui dit dans un songe que sa présence était plus utile dans son monastère. Saint Nicolas obéit et retourna dans son pays.

Après avoir réglé les affaires de la communauté, il voulut se dérober un instant aux honneurs qu'on lui préparait et se décida à se retirer à Myre, capitale de la province de Licie, pensant qu'il y serait moins connu et pourrait y vivre plus ignoré.

Les évêques suffragants de la province étaient alors assemblés pour élire un prélat. Ils demandèrent au ciel de les guider dans leur choix.

Dieu révéla à l'un d'eux qu'ils eussent à élire le premier qui entrerait le lendemain matin dans l'église et qui aurait nom Nicolas. Ils restèrent la nuit en prières dans le sanctuaire. De son côté, saint Nicolas se rendit de bon matin à l'église « où l'évêque qui avait eu la révélation » gardait la porte : lequel voyant Nicolas s'approcha de lui pour savoir qui il était, et comme on l'appeloit? Je suis (dit-il) un pauvre pêcheur qui a nom Nicolas. L'évêque voyant sa face, et grâtié digne d'être réuérée, et pesant ces paroles humbles, et que le nom de Nicolas convenoit à la révélation de Dieu, il le mena aux autres Evêques, lesquels avec vive cōgratulation et ioye nō pareille de tout le clergé et du peuple, le consacrerent Evêque de Myre. »

Les persécutions qui assaillirent les chrétiens sous Dioclétien et Maximien le consolèrent de cette nouvelle dignité. Il se trouvait être le premier entre ces hommes qui couraient au martyre. Lui-même fut arrêté et exilé. L'amour du peuple arrêta la hache déjà levée. Les juges n'osèrent le condamner à mort.

Le règne de Constantin amena la délivrance des chrétiens. Saint Nicolas retourna dans son église et visita les paroisses de son évêché. « Des- » truisant les tēples prophanes des faux dieux, » parmy lesquels il y en avoit vn très fameux » dans la ville de Myre dédié à la déesse Diane, » lequel il reuensa si exactement qu'il n'y demeura pierre sur pierre. Tandis qu'on le sapoit on entendoit des cris lamentables et des hurlemens épouuâtables des diables qui

crioient et se plaignoient de quoy on les chassoit de leur ancienne demeure. La religion catholique commença lors à florir. » Saint Nicolas fut dès lors un des plus vaillants champions du catholicisme. Il fit partie des 318 évêques qui s'assemblèrent au Concile de Nice pour condamner l'hérésie d'Arrius.

Il arriva en Licie une grande famine. Sachant qu'un marchand de blé se disposait à aller porter son grain en Sicile, Nicolas lui apparut une nuit en songe et lui persuada qu'il vendrait mieux son blé à Myre « et luy mit en la main » trois pièces d'or, comme pour denier à Dieu : » le marchand se recueillit, et voyant cet or, la porte de sa chambre estant bien fermée, il recongneut que cette vision estoit de Dieu : il leua l'ancre, et tira la route que Dieu luy commandoit : il fut porté à Myre d'un bon vent, où il vendit fort biē son bled. »

L'empereur Constantin avait envoyé trois tribuns, Nepocian, Urse et Herpilion avec des gens de guerre pour dompter des sujets révoltés en Frise. Arrivés à une petite bourgade de la ville de Myre, les soldats commencèrent, suivant l'usage, à piller le paysan, à ravager les champs. Ceux-ci résistèrent et un conflit sanglant allait avoir lieu. Saint Nicolas fit poser les armes de part et d'autre et emmena avec lui les trois maîtres de camp. Pendant qu'ils étaient encore avec lui, on vint l'avertir que le préfet de la ville, Eustache, avait condamné à mort trois bons citoyens qui étaient innocents. Ils étaient déjà sur le lieu du supplice, les mains liées derrière le dos. Saint Nicolas accourut, arracha l'épée des mains du bourreau et délivra les prisonniers sans que personne osât s'y opposer. Le préfet Eustache tomba à ses genoux pour obtenir le pardon de cet acte d'injustice.

Les trois capitaines poursuivirent leur route jusqu'en Frise, terminèrent heureusement leur mission et retournèrent à Constantinople, où ils furent reçus par Constantin avec des marques d'honneur et de distinction qui excitèrent l'envie des courtisans. Ceux-ci les accusèrent de trahison. Malheureusement l'empereur ouvrit l'oreille à ces insinuations et « les fit pendre par » le conseil d'Ablau son grand mignon, et pré- » fet du prétoire, homme très sordide, auquel » on avoit graissè les mains, afin qu'il fist perdre » la vie à ceux qui avoient si bien seruy, et fit tant » par sa priauté et grand crédit que sentence » de mort interuint contre eux, et leur fut prononcée. Alors les trois colonnels ne trouerent » point de meilleurs remèdes, sinon, par leurs » larmes et soupirs, se recommander à saint » Nicolas, qui estoit bien loin de là. » Dieu les ouyt du ciel et saint Nicolas de la » terre, où il estoit : et la nuit en suiuant, lors- » que l'empereur Constantin dormoit d'un pro- » fond sommeil et Ablau pareillement, saint » Nicolas s'apparut à chacun d'eux à part, leur » dit son nom, et les reprint rigoureusement de » l'insultante sentence... »

Ils furent tous deux si effrayés, qu'après s'être communiqué leur songe, ils délivrèrent les capitaines, à qui Constantin ordonna d'aller à Myre remercier saint Nicolas, et lui offrir de riches présents...

« Lequel (Constantin) » à l'occasion de ce miracle escriuit à Ablau, et fit vne constitution » écrite en ces termes : Nous ordonnons que les » sentences des Euesques en quelque matière » que ce soit qu'elles soient prononcées qu'elles » soient tousiours entièrement et inviolablement » gardées, et qu'on tienne pour saint et vé- » néralé, tout ce qui aura esté déterminé par » les sentences des Euesques. »

Nous omettons beaucoup de prodiges du saint entre autres dons du ciel, il avait celui de lire dans le cœur, dans la pensée de ceux qu'il approchait. Sa vie fut une longue suite de mira-

Après le repos de la nuit, Télasco se retrouva avec un nouveau plaisir au milieu de la famille de Bellancourt. Leur impatience à tous était presque égale de connaître mutuellement ce qui leur était arrivé, pendant ces huit ou neuf mois d'absence. Le Mexicain dut céder le premier au désir de ses amis, et leur fit un récit simple et véridique de ses aventures. Celle du Port-au-Prince causa un moment d'inquiétude à l'aimable Céline; mais la candeur et la sincérité de Télasco étaient telles, que l'on ne pouvait supposer la moindre altération dans son récit, ni conserver aucun doute sur sa fidélité. Malgré cette certitude, elle ne pouvait s'empêcher de savoir bien bon gré à Bénégo du zèle qu'il avait mis à débarrasser son maître des filets de l'intrigante Aléma.

— Ce bon serviteur! disait-elle, sans lui, peut-être, j'aurais perdu un moment le cœur de Télasco. Mais maintenant nous ne nous quittons plus, et si quelqu'autre femme, blanche ou noire, veut encore me ravir ce cœur qui ne doit être qu'à moi, je serai là pour le lui disputer.

— O ma Céline, s'écria le Mexicain, charmé de ce langage, il est donc vrai que nous serons l'un à l'autre! que je pourrai te nommer mon épouse! Ne crains plus des rivalités qui ne seraient être dangereuses pour toi, ma vie entière sera consacrée à t'aimer. Et vous, monsieur, ajouta-t-il vivement en se tournant vers le vicomte, vous qui paraissez approuver par votre silence les expressions d'un sentiment que nos cœurs ne peuvent contenir, ajoutez à vos bontés en abrégant le terme d'une trop longue attente et en me dispensant des humiliantes conditions que vous m'avez précédemment imposées.

— Elles sont devenues inutiles, mon fils, répondit le vicomte.

— Que voulez-vous dire? O ciel! ces paroles, le ton dont vous les prononcez, le trouble et l'embarras que je remarque autour de moi, tout semble m'annoncer un malheur. Parlez, de grâce, ne me laissez pas dans une si cruelle incertitude.

— Télasco, reprit le vicomte, lorsque j'ai cru devoir opposer à votre amour des obstacles dictés par la raison, j'ai agi en bon père; et quelque injuste que vous me supposiez, j'avais pour moi ma conscience et l'approbation de tous les gens de bien. Aujourd'hui les circonstances sont échangées; les motifs qui auraient pu vous déterminer à quitter la France pour aller vous exposer, seul ou avec votre épouse, à des chances hasardeuses...

— Hé bien?
— Ces motifs... n'existent plus.
— Grand Dieu! mon père...

Télasco interroge toutes les physionomies, elles restent mornes et silencieuses. Ne doutant plus alors d'une perte si cruelle, il s'abandonne à sa douleur avec une violence qui porte l'effroi dans l'âme de ses amis.

— Malédiction sur moi et sur mon amour! s'écrie-t-il. J'ai traité mes devoirs, abandonné mon père! Lorsque j'ai écouté la voix d'une tardive raison, il n'était plus temps!... Il est mort, et son fils n'était pas près de lui! Ma main n'a point pressé sa main défaillante; ma bouche n'a point cherché à retenir le dernier soupir prêt à s'échapper de la sienne.... O! mon Dieu! cette punition est terrible! et mon cœur ne l'a pas méritée.

Les yeux de tous les assistants étaient baignés de larmes, lui seul ne pleurait pas; mais ses traits étaient défigurés, ses nerfs dans une agitation extrême, et l'on craignait à tout moment

qu'il ne voulût se livrer à quelque acte de désespoir.

A cette situation délirante succéda un affaïssement dont l'abbé profita pour représenter à son jeune ami qu'il ne devait se faire aucun reproche, puisque au premier ordre de son père, il avait tout quitté pour lui obéir.

— Si vous n'avez pu parvenir jusqu'à lui, continua-t-il, c'est la faute des événements et non la vôtre. Je vous le disais bien que l'ignorance où nous sommes des causes morales...

— Hé! mon frère, interrompit le vicomte, la métaphysique n'est pas ici de saison. Ne perdons pas le temps en vains raisonnements. Notre jeune ami est souffrant, nous lui devons des consolations, nous devons réunir nos efforts pour le convaincre que, bien loin d'être coupable, il n'a droit qu'à des éloges, si sa conduite a toujours été telle qu'il nous l'a dépeinte.

Le Mexicain n'entendait plus rien. La tête penchée sur la poitrine, le regard fixe, il ne voyait pas même Céline, assise à ses côtés, qui tenait une de ses mains et voulait en vain lui parler, sa voix était étouffée par ses pleurs.

Maurice était debout vis-à-vis d'eux et sa figure couverte de cicatrices avait perdu toute son austérité: elle ne respirait plus que la sensibilité la plus profonde. Tout-à-coup, Télasco lève les yeux sur lui, une idée nouvelle semble le frapper, il saisit la main de son ami et l'interpellant avec véhémence:

— Parle, lui dit-il, je t'avais envoyé près de lui: l'as-tu vu? Qu'en as-tu fait? Est-ce toi qui m'as apporté cette affreuse nouvelle?

— Oui, Télasco, répondit Maurice avec beaucoup de calme et de dignité, c'est moi qui ai rempli cette triste mission. C'est à moi que don Diégo a recommandé son fils. Télasco est un

homme, m'a-t-il dit, je me flatte qu'il saura supporter ma perte avec toute la fermeté que je dois attendre d'un caractère tel que le sien, et je vous ordonne de ne lui communiquer mes dernières volontés, que lorsqu'il aura pu surmonter toute faiblesse indigne de lui.

Ces mots firent sortir le Mexicain de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé; il lui semblait entendre l'ombre même de son père qui lui traçait son devoir et le calme de la résignation rentra dans son âme.

— Je suis prêt à vous entendre, dit-il à Maurice d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme.

— Non, dit Céline, il ne faut pas multiplier des sensations trop fortes pour vous et pour moi; car tout ce qui vous afflige, Télasco, m'afflige autant que vous. Puissiez-vous trouver dans cette douce sympathie quelque consolation pour un malheur irréparable.

Les accents de celle qu'il aimait, pénétrant jusqu'au cœur de Télasco, en arrachèrent les premières larmes; mais un peu soulagé par ce tribut involontaire accordé à la nature, il retourna bientôt assez de force pour demander à Maurice les détails du funeste événement.

— Faites-moi connaître, lui dit-il, ce que mon père exige de moi. Je n'ai pu le servir pendant sa vie; mais quelque soit le sacrifice qu'il me commande, je jure de m'y soumettre sans murmurer, et d'accomplir ses derniers ordres avec la plus rigoureuse exactitude.

— Puisque vous êtes disposé à m'entendre, répondit le capitaine, je vais m'efforcer de vous satisfaire.

R. DE MERCIGNY.

(La suite au prochain numéro).